

# Antoine Roucoules a présenté les projets des chambres consulaires



Une assemblée de chefs d'entreprise, d'élus et de responsables consulaires / Photo Guy Reverdy



Alain Audouard, de la CMA, Philippe Grillot, de la CCI, et Antoine Roucoules, de CEOL / Photo Guy Reverdy

Yvon Olivier, vice-président de la Communauté de commune du Pays de l'Arbresle (CCPA), en charge du développement économique, a présenté la CCPA avec ses 2 000 établissements qui représentent 11 700 emplois surtout dans les PMI et cela sur quinze parcs d'activités, soit une population de 35 500 habitants. Elle suit une politique d'aménagement et d'animation, en lien avec le CEOL (Club des entreprises de l'Ouest lyonnais), en répondant aux besoins d'installation et de développement des entreprises.

Il a évoqué les actions et études stratégiques de Smadeor<sup>(1)</sup>/A89 ; la création d'un parc à Dommartin ; et de la zone Noyerale II, à Sarcey ; le soutien au commerce et à l'artisanat (Fisac) etc.

Au niveau des projets, la CCAP envisage d'approfondir le partenariat avec les délégations des chambres consulaires de Tarare, et de signer une convention avec celles de l'Arbresle. Mais aussi de lancer une maison des entreprises et le dispositif Alize et ses modes

d'intervention (action locale inter entreprises).

Alain Audouard, président de la Chambre des métiers et de l'artisanat (CMA), dont 50 % des entreprises sont du BTP et 25 % les services, a prôné le resserrement des liens entre CEOL, Communauté de commune et Chambres consulaires, qui proposent des services opérationnels, dépôts de marques, recherche de partenaires, service juridique, formation, aide à retrouver un repreneur, etc. Grâce à leurs connaissances des entreprises, ces acteurs peuvent aider les collectivités territoriales à la prise de décision. Des bureaux décentralisés seront créés et ainsi CMA et la CCI auront une antenne commune à Tarare.

Philippe Grillot, président de la CCI de Lyon (Chambre du commerce et de l'industrie), dont 40 % des 70 000 ressortissants sont des commerçants, fraîchement élu, a regretté que seulement 20 % des électeurs aient participé aux élections professionnelles. Il observe une dichotomie entre l'économie et le politique qu'il veut

réconcilier. Il propose deux axes de développement : l'entrepreneuriat et la proximité en mettant en place une pyramide renversée répondant aux besoins tout au long de la vie de l'entreprise ; Organiser des formations qui répondent aux besoins des entreprises, être proche des territoires. Il

incite les entrepreneurs à se manifester très tôt en cas de difficultés. Il se souhaite également voir 20 % de femmes élues.

> NOTE  
 (1) Syndicat mixte d'aménagement et de développement économique de l'Ouest rhodanien

## Les chefs d'entreprise accueillis chez Junet

Le Club des entreprises de l'Ouest lyonnais (CEOL) a réussi une forte mobilisation des responsables d'entreprises de l'Arbresle et Tarare, mardi soir.

Le rendez-vous avait été donné chez « Junet » au Bois à la ZAC de La Poste à Saint-Romain-de-Popey.

Le CEOL existe depuis quinze ans. Ses membres se réunissent une fois par mois. Comme il est d'usage, l'entreprise qui accueille présente son activité et fait visiter ses locaux.

La bonne centaine de parti-

cipants venait essentiellement du canton de l'Arbresle. Les visiteurs ont été scindés en trois groupes répartis entre M. Junet et ses deux fils. Ils leur ont fait découvrir les quatre métiers de cette dynamique entreprise, dont l'activité d'origine, le sciage à façon, s'est étoffée jusqu'au commerce du carrelage, en passant par la vente de cuisines et les menuiseries en magasin de bricolage. L'entreprise, emploie 33 salariés et réalise un chiffre d'affaires de 7 millions d'euros.